

Manifeste commun France-Italie pour l'Innovation en Europe

Mai 2024

L'Europe de demain est une Europe de l'innovation

L'Europe est en déclin économique : la croissance stagne depuis des années et l'Europe ne compte que 15 des plus grandes capitalisations mondiales, contre 41 au début du siècle. Pendant ce temps, le capital-risque a augmenté deux fois plus vite aux États-Unis et a soutenu 8,5 fois plus de Licornes (entreprises évaluées à 1 milliard de dollars) qu'en Europe.

Cette situation **met en péril non seulement notre prospérité, mais aussi notre indépendance**, précisément à un moment où la guerre aux frontières orientales et méridionales de l'Europe ainsi que les tensions géopolitiques mondiales menacent notre sécurité et celle de nos chaînes d'approvisionnement.

Dans ce contexte, **il s'avère de plus en plus urgent que la politique crée les conditions d'une autonomie stratégique européenne, tant sur le plan technologique que sur celui de la défense.** Pour concrétiser cette vision, l'Europe doit se fixer trois objectifs clés :

- Diversifier et **mieux contrôler les matières premières** (physiques et numériques, y compris les données).
- Développer des **alternatives européennes** aux technologies américaines et asiatiques dont nous dépendons aujourd'hui.
- Créer **un véritable marché unique dans tous les secteurs** - industriel, numérique, financier, mais aussi en matière de talents et de compétences - pour permettre aux entreprises de prospérer en Europe.

Pour atteindre ces objectifs, l'Europe doit **adopter des politiques d'innovation ambitieuses** qui favorisent le renouvellement interne et impliquent tous les acteurs de l'écosystème de l'innovation : universités, grandes entreprises, incubateurs, accélérateurs, start-ups, scale-ups, fonds d'investissement et institutions. **Ensemble, nous pouvons combler le fossé technologique de l'U.E., accroître sa compétitivité et repositionner l'Europe en tant que leader mondial.**

L'un des moteurs de la construction de l'Union Européenne est la relation historique entre l'Italie et la France, qui a trouvé un nouvel élan avec la signature en novembre 2021 du **Traité du Quirinal pour une coopération bilatérale renforcée**. C'est là qu'a été réaffirmée la volonté de consolider et de renforcer les efforts conjoints en faveur de l'innovation pour un développement mutuel.

Dans l'esprit du traité et **à l'occasion des élections européennes**, nous, les associations italiennes et françaises de l'innovation, IREFI, France Digitale, Innovup, Italian Tech Alliance ainsi que nos partenaires, demandons aux institutions italiennes, françaises et européennes de **poursuivre 5 priorités dans les 5 années à venir** :

- **Accroître la compétitivité du marché unique**
- **Améliorer les perspectives de croissance des entreprises technologiques européennes**
- **Stimuler l'investissement dans l'innovation**
- **Transformer la recherche en opportunités de croissance**
- **Nommer un(e) vice-président(e) exécutif de la Commission européenne chargé du Marché Unique de l'Innovation**

Les 5 priorités pour les 5 années à venir

1. Accroître la compétitivité du Marché Unique

À ce jour, la plupart des jeunes entreprises européennes les plus performantes finissent par être rachetées par de grandes entreprises technologiques américaines ou par être cotées sur les bourses de New York (NASDAQ et NYSE). Pour inverser cette tendance, il est nécessaire de créer des opportunités d'exit attrayantes pour les start-ups en Europe.

L'un des principaux obstacles à surmonter concerne les introductions en bourse (IPO) : l'une des raisons est liée à l'écart persistant entre les critères d'évaluation des entreprises, l'autre au peu de capitaux disponibles. Cela est dû à la fragmentation des bourses en Europe et à l'absence d'investisseurs institutionnels agissant en tant que fonds de fonds pour les introductions en bourse dans le secteur de la technologie.

Dans ce contexte, des progrès importants ont déjà été réalisés pour faciliter la cotation des entreprises, par exemple en simplifiant les règles d'insolvabilité et en harmonisant la fiscalité des instruments financiers. Cependant, **nous appelons l'U.E. à intensifier ses efforts** en introduisant de nouvelles réformes structurelles pour faciliter les investissements transfrontaliers dans l'U.E. Cela permettrait aux entreprises européennes de disposer de plus de liquidités et de lever des capitaux en dehors de leurs bourses nationales.

Dans ce contexte, les entreprises européennes sont également des acteurs clés, mais elles hésitent encore à acquérir des start-ups européennes par rapport à leurs homologues américaines. **Nous demandons à l'UE d'inciter les entreprises - en particulier celles qui appartiennent à différents États - à consacrer une part importante de leur budget à l'investissement dans l'innovation, y compris à l'acquisition de start-ups.**

2. Améliorer les perspectives de croissance des entreprises technologiques européennes

Pour se développer durablement, les jeunes pousses et les petites entreprises européennes n'ont pas seulement besoin de financements : elles ont surtout besoin de clients. Il est donc impératif que les entreprises européennes, grandes entreprises et PME ne s'appuient pas exclusivement sur les technologies américaines et asiatiques, mais qu'elles achètent également des solutions auprès de start-ups et de scale-ups européennes.

Pour faciliter ce processus, nous demandons à l'Union européenne de mettre en œuvre trois mesures :

- **Faciliter, accélérer et adapter les appels d'offres publics et privés aux caractéristiques des start-ups et des entreprises innovantes.** Il s'agit de revoir les critères d'accès, les délais et les processus de sélection et de post-sélection, et de veiller à ce que les start-ups aient les mêmes chances d'atteindre la phase finale de l'appel d'offres.
- **Améliorer et harmoniser les incitations fiscales** liées à l'achat de solutions développées par des start-ups et des PME innovantes, les garantir pour une période d'au moins cinq ans et les étendre aux programmes d'Open innovation développés par des incubateurs et des accélérateurs certifiés.
- **Renforcer la visibilité des start-ups et des entreprises technologiques européennes auprès de leurs clients potentiels**, en particulier les entreprises, par le biais d'une reconnaissance formelle, telle que les indices Next40/FT120 au niveau français et le Leading European Tech Scaleup (LETS) au niveau européen.

3. Stimuler l'investissement dans l'innovation

Le secteur technologique n'est pas seulement un moyen d'accroître la productivité, mais aussi une opportunité d'investissement. À ce jour, les investisseurs institutionnels européens n'allouent qu'une petite partie de leurs capitaux au capital-risque qui sert de carburant aux jeunes entreprises innovantes. Cela affaiblit la capacité des jeunes entreprises européennes à être compétitives à l'échelle mondiale. En effet, les start-ups sont confrontées à des coûts élevés en matière de recherche et de développement (transfert de technologie) qui réduisent souvent leurs bénéfices parce qu'elles ne trouvent pas de moyens facilités et simplifiés d'accéder au marché et aux financements.

Dans ce contexte, **nous appelons l'U.E.** à adopter une approche plus systémique et véritablement paneuropéenne pour réduire le risque des investissements dans l'innovation et pour mobiliser et attirer les capitaux des fonds de pension, d'assurance et d'épargne afin d'investir dans le capital-risque, en suivant l'exemple de Tibi 1 et 2 en France et de Wachstumsfond en Allemagne.

Nous appelons également à **encourager l'investissement de capitaux provenant de différents pays européens dans des pools fédérés de réalités innovantes** ; cela permettrait d'atteindre la masse critique nécessaire à la concurrence et à la réduction des risques et rapprocherait l'UE de la réalisation d'une véritable Union des capitaux.

4. Transformer la recherche en opportunités de croissance

Les activités de recherche et développement doivent devenir des moteurs d'innovation et des outils d'anticipation des révolutions technologiques à venir. **Il est essentiel que le monde universitaire et l'industrie travaillent ensemble pour faciliter le passage des initiatives de la phase exploratoire à la production industrielle.** Pour cela, il est nécessaire d'encourager et de favoriser la collaboration entre les doctorants, les chercheurs, les incubateurs universitaires, les centres de recherche, les start-ups et les grandes entreprises dans le développement de projets concrets, en appliquant les principes de l'innovation ouverte, en partageant les idées, les solutions, les outils et l'expertise technologique.

Dans ce contexte, **nous demandons à l'U.E.** de rendre cohérents tous les instruments européens destinés à la recherche stratégique, en commençant par la reformulation des projets de partenariat, tels que les PIIEC, jusqu'à la simplification du fonctionnement et de l'accès aux fonds d'Horizon Europe et à ceux gérés par le Conseil européen de l'innovation (EIC) et l'Agence exécutive pour les PME (EISMEA). **Nous appelons également à une révision et à un recentrage des ressources déjà allouées** afin d'évaluer et de contrôler les objectifs intermédiaires, contribuant ainsi à leur ajustement efficace et opportun.

Enfin, pour stimuler et encourager l'esprit d'entreprise dans le monde universitaire, **nous demandons à l'U.E.** de structurer de nouveaux appels d'offres européennes ainsi que de nouvelles mesures incitatives telles que, par exemple, la possibilité d'accéder à des données publiques et privées dans des environnements virtuels sécurisés à l'usage exclusif des instituts de recherche et des start-ups innovantes.

5. Nommer un(e) vice-président(e) exécutif de la Commission européenne chargé du Marché Unique de l'Innovation

Le succès des mesures présentées dépend d'une **forte volonté politique** et d'une **grande coordination**. C'est pourquoi nous demandons à l'U.E. d'assurer la cohérence des règles du marché unique, de la recherche et de l'investissement et de les lier à une véritable responsabilité politique.

Avec l'avènement des technologies de pointe dans des domaines tels que le climatech et le new materials, qui dépassent le cadre purement numérique, il nous semble tout d'abord nécessaire d'élargir le portefeuille du vice-président à d'autres formes d'innovation.

Pour atteindre cet objectif, nous appelons l'Union européenne à rassembler les compétences en matière d'innovation, de marché unique et de recherche - actuellement partagée entre trois commissaires - sous l'égide d'une seule figure : **un(e) Vice-président(e) exécutif/ve de la Commission Européenne en charge du Marché unique de l'innovation.**

Contacts

A propos d'IREFI

IREFI - Institut pour les relations économiques France-Italie, est une association bilatérale indépendante dont la mission principale est de faciliter les relations d'affaires entre la France et l'Italie. Fondé par Fabrizio Maria Romano, Président, et Olivier Mellerio, Président d'honneur, IREFI rassemble les entrepreneurs (Grands Groupes, PME et startups), associations, dirigeants et représentants des institutions publiques et privées des deux pays. Les membres d'IREFI partagent des motivations communes, telles que l'éthique des affaires et l'expertise professionnelle. Ils partagent aussi l'intention de développer la confiance mutuelle entre les partenaires français et italiens et l'ouverture à l'autre, d'approfondir la connaissance mutuelle, de promouvoir et de pérenniser les partenariats ainsi que dynamiser la Communauté France-Italie, composée d'un tissu économique et institutionnel privilégié. Suite à la signature du Traité du Quirinal, IREFI reconnaît et agit dans le cadre des dispositions de ce traité. Dans le domaine de l'innovation, il agit à travers le Board Innovation France-Italie créé en interne avec les autres promoteurs de ce document ainsi que SCIENTIFICA Venture Capital, Bpifrance, EDISON, Eni, FINCANTIERI, GENERALI, ORANGE BUSINESS, STMicroelectronics et THALES Italia.

Contact: *Leonardo Mauretti l.mauretti@irefi.eu*

A propos de France Digitale

Fondée en 2012, France Digitale est la plus grande association de startups en Europe, elle fédère plus de 2 000 startups et investisseurs. L'association a pour mission de contribuer à l'émergence de champions européens du numérique, en rassemblant et en donnant la parole à ceux qui innovent pour changer le monde.

France Digitale est co-présidée par Frédéric Mazzella, fondateur de BlablaCar, et Benoist Grossmann, Directeur Général d'Eurazeo Investment Manager.

Contact: *Agata Hidalgo agata@francedigitale.org +33 6 13 91 49 85*

A propos d'InnovUp

InnovUp est l'association à but non lucratif et super partes qui représente et unit la chaîne d'approvisionnement de l'innovation italienne : Start-Ups, Scale-Ups, PME innovantes, centres d'innovation, incubateurs, accélérateurs, parcs scientifiques et technologiques, entreprises professionnelles, sociétés de conseil et grandes entreprises.

InnovUp, depuis 2012, travaille à renforcer et à promouvoir l'écosystème de l'entrepreneuriat innovant italien à travers 3 principaux domaines d'activité : Plaidoyer (groupes de travail, prises de position, auditions parlementaires et interlocutions ministérielles pour promouvoir une législation favorable au développement des entreprises innovantes), Réseautage (tables professionnelles, chats associatifs, événements, matching et roadshows pour connecter les acteurs du secteur), Connaissance (observatoires, rapports, enquêtes, webinaires, newsletters et académie pour développer la connaissance de l'écosystème, dans le contexte national et international). InnovUp est le point de contact

italien de l'IASP (International Association of Science Parks and Areas of Innovation), de l'ESN (European Startup Network), de l'EBN (European Business and Innovation Centre Network), de l'EBAN (European Business Angels Network) et de l'AFS (Allied for Startups).

Contact : Carola Cantaluppi carola.cantaluppi@innovup.net

A propos de Italian Tech Alliance

Anciennement VC Hub Italia elle est l'association italienne du capital-risque, des investisseurs en innovation (business angels, family offices et entreprises) et des startups et PME innovantes italiennes. Elle a été fondée en 2019 par les gestionnaires des principaux fonds de capital-risque actifs en Italie et compte aujourd'hui plus de 60 membres investisseurs, plus de 140 startups et entreprises innovantes italiennes de premier plan et 26 membres de soutien. Les investisseurs de l'Italian Tech Alliance gèrent des actifs d'environ 1,3 milliard d'euros et ont investi dans plus de 250 startups italiennes à fort potentiel de croissance et à fort contenu technologique. L'un des objectifs de l'association est de faire en sorte que les entreprises innovantes puissent contribuer de manière significative à la croissance de notre pays, notamment en sensibilisant l'opinion publique italienne aux questions d'innovation et de développement.

Contact: Stefano Salvatore stefano.salvatore@italiantechalliance.com